

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 19/03/2024

DECISION N° 20240319_B_046

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPIUS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M.
VIAL

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Convention 2024 de partenariat à passer avec l'Association pour le Droit à
l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes**

Le Bureau,

N° 20240319_B_046

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de partenariat 2024 à passer avec l'Association pour le
Droit à l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes pour l'octroi de
subventions de 1000 € par dossier dans la limite de 5 000 € par an, en faveur
des entreprises effectuant plus de 2000 € de micro-crédit,
Durée de la convention : 1 an (sauf dénonciation de l'une des parties)

- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 19 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240419-20240319_B_046-AU
Reçu le 30/04/2024